## Vous organisez une Marche Adeps et souhaitez proposer une action de ramassage de déchets sauvages à vos marcheurs ?

Vous pourrez le faire **dès le mois de janvier 2020**.

Vous recevrez de la part de votre délégué, lors de la remise du coffre Adeps classique, le matériel ci-dessous.

Attention de prévoir la place pour le transporter et le stocker.

**Sacs réutilisables et gants**

16 sacs réutilisables Can-GuWalk. Les sacs sont à répartir entre les différents parcours/participants. Lorsqu’il vous est rendu par les premiers marcheurs, ce matériel peut à nouveau être prêté aux suivants.

**1 bâche de sensibilisation**

1 bâche de sensibilisation « Je cours. Je marche. Je ramasse. » à placer de manière bien visible.

**1 affiche explicative**

1 affiche explicative du projet à déposer près de la table d’accueil de la marche afin que les marcheurs puissent prendre connaissance de l’opération (+ un chevalet en carton).

**10 stations de délestage et de tri**

Chaque station se compose d’un porte-sacs double (PMC et « Autres ») ainsi que d’un bac pour les déchets de verre. Ces stations sont à répartir sur les différents parcours environ tous les 3 kilomètres, juste avant la marche afin d’éviter les vols. Elles permettent aux marcheurs de se délester de leurs déchets et continuer ainsi de façon plus confortable leur action de ramassage.

**10 panneaux explicatifs**

À placer au-dessus de chaque station de délestage.

**Petit matériel**

Il est composé d’un rouleau de corde, de 20 sacs bleus transparents « Wallonie Plus Propre » (déchets « PMC ») et de 20 sacs translucides et incolores (« Autres » déchets) et de 32 paires de gants à répartir entre les différents parcours/participants.

Be WaPP, de par son partenariat avec toutes les communes wallonnes, vous permet d’évacuer l’ensemble des sacs de déchets collectés pendant la marche. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le coordinateur Be WaPP de votre commune et de convenir d’un endroit où déposer vos sacs (Monsieur Didier Marchandise est le coordinateur Be WaPP pour la commune d’Amay – didier.marchandise@amay.be – 085/310.545)

A l’issue de la marche, veillez à récupérer :

* des marcheurs, l’ensemble du matériel. Vous aurez pour cela remis le sac et les gants en prêt en échange d’un carnet point vert ou le cas échéant d’une carte d’identité
* l’ensemble des stations de délestage installées avec leurs sacs et bacs de déchets, ainsi que les panneaux explicatifs

Rassemblez les déchets récoltés de manière à former des sacs pleins et disposez votre collecte à l’endroit convenu avec votre coordinateur communal.

Transmettez à Be WaPP le résultat de votre action au moyen du formulaire d’évaluation fourni.

Lavez l’ensemble du matériel avant de le remettre en parfait état à votre délégué afin de lui permettre d’équiper la marche suivante.